



INSTITUT
FRANÇAIS
ITALIA

**Service de coopération et d'action culturelle
(SCAC)**

PREMIO *Stendhal*

Appel à candidatures

L'Institut français d'Italie (IFI) et le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en Italie organisent le Prix Stendhal, prix littéraire de la traduction du français vers l'italien. Cette opération vient saluer et encourager l'importance de la traduction, et le rôle essentiel des traducteurs comme vecteur des échanges culturels entre la France et l'Italie.

Le jury distingue la meilleure traduction en italien d'une œuvre de littérature française contemporaine. Le Prix Stendhal est attribué au traducteur de l'œuvre lauréate. La dotation est de 3 000 €.

En partenariat avec l'Association pour la promotion de la traduction littéraire (ATLAS), l'IFI/SCAC distingue également le meilleur jeune traducteur. Le lauréat est sélectionné par le jury parmi les finalistes du Prix Stendhal, et se voit proposer une résidence de traduction d'un mois au Collège international des traducteurs littéraires (CITL) à Arles. Cette distinction, d'une valeur totale de 2 000 €, est attribuée prioritairement aux candidats âgés de moins de 35 ans.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

• **Éligibilité des titres candidats :**

Le Prix Stendhal, compatible avec l'aide à la publication délivrée par l'IFI, concerne les œuvres de littérature (fiction, récit, théâtre, poésie) traduites en italien :

- françaises ou francophones publiées par une maison d'édition française qui en a cédé les droits à une maison d'édition italienne professionnelle ;
- d'auteurs en vie ;
- dans leur première traduction ou leur nouvelle traduction inédite ;
- publiées dans leur traduction italienne, en Italie, entre le 7 mai 2016 et le 1^{er} décembre 2017, par une maison d'édition italienne professionnelle.

• **Ne sont donc pas éligibles, les œuvres :**

- non parues sous forme de livre physique (textes parus en revue uniquement, ou seulement en e-books) ;
- auto-éditées ;
- n'appartenant pas aux genres susmentionnés (littérature pour enfant et jeunesse, textes scientifiques et universitaires, essais, etc.) ;
- constituant une partie d'un ouvrage composé de plusieurs œuvres traduites chacune par des traducteurs différents.

• **Peuvent participer :**

- toute maison d'édition professionnelle sise en Italie, qui a édité la ou les œuvre(s) candidate(s) – 3 maximum par session – dans le respect des règles françaises du droit d'auteur ;
- les traducteurs, qui peuvent présenter eux-mêmes leur candidature dans la limite d'un titre par session.

Le Comité technique opère la sélection des candidatures, qui ne peuvent être reconnues valides que si elles sont accompagnées des informations et du matériel nécessaires conformément aux modalités et conditions requises (voir règlement de participation).

- La date limite d'envoi des candidatures est le **30 septembre 2017 à minuit**.

• **Toute candidature doit être envoyée par mail :**

- à l'adresse suivante : premiostendhal@institutfrancais.it ;
- accompagnée de la fiche de renseignements complétée (téléchargeable sur le site de l'Institut français d'Italie) ;
- accompagnée du livre candidat au format pdf (version définitive) et, si possible, de l'ouvrage original français au format pdf.

• **Les candidats :**

- s'ils sont sélectionnés parmi les finalistes, s'engagent à fournir et à envoyer 7 exemplaires papier des ouvrages en compétition ;
- en cas d'obtention d'un prix, les éditeurs s'engagent à doter leur ouvrage lauréat d'un bandeau fourni par le Comité technique.

JURY

Le jury, représentatif des échanges culturels franco-italiens, est constitué de personnes italophones et francophones.

Valerio Magrelli, président du jury, poète, écrivain et traducteur

Rossana Rummo, directrice générale des Biblioteche e Istituti Culturali du Ministero dei beni e delle attività culturali e del turismo (MiBACT)

Michele De Mieri, journaliste, critique littéraire, curateur du festival Libri Come

Camilla Diez, traductrice, lauréate du 1^{er} Prix Stendhal mention « Giovane » en 2016.

CALENDRIER

— La date limite d’envoi des candidatures est le **30 septembre 2017 à minuit**. L’envoi se fait exclusivement par mail. Aucune candidature reçue après cette date ne pourra être retenue. Les travaux à paraître entre le 30 septembre et le 1^{er} décembre 2017 peuvent concourir à condition d’être envoyées avant la date limite en version éditeur définitive en prépublication au format numérique.

— Les titres finalistes sont sélectionnés en octobre et novembre et seront annoncés en décembre 2017.

— La remise du Prix Stendhal a lieu en février 2018 et sera suivie d’événements et rencontres en présence de traducteurs et d’auteurs finalistes.